



## COOPÉRER AVEC LA NATURE

Comment l'ensemble des secteurs peuvent-ils bénéficier des biens et services issus de la biodiversité et y contribuer ?

Le Pacte Vert européen invite tous les secteurs et acteurs concernés à aller au-delà du principe de "ne pas nuire" et à réfléchir à la manière dont les activités et les investissements peuvent contribuer à la conservation et à la restauration de la nature, soit en intégrant de manière proactive la conservation de la nature dans la conception des activités, soit en recherchant des solutions alternatives fournies par la nature.

Le [cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal](#) lancé en 2022 exige des parties à la convention pour la diversité biologique qu'elles : mettent un terme à la perte de biodiversité (objectif 1) ; restaurent les zones dégradées d'au moins 30 % en 2030 (objectif 2) ; et conservent au moins 30 % des zones terrestres, des eaux intérieures et des zones côtières et marines (objectif 3). Il s'agit d'une manière fondamentalement différente

de planifier et de concevoir les projets, qui ne doit pas se contenter d'atténuer les impacts négatifs au niveau environnemental ce qui correspond à une démarche standard, mais doit rechercher activement des moyens de mieux s'associer avec la nature et si possible améliorer ses capacités de fournir des biens et services. Avoir des objectifs verts dès le départ, c'est ce qu'implique une transition verte (cette dernière étant synonyme de transition juste et résiliente au climat, circulaire et sans pollution).

Ce document se concentre sur les investissements dans les secteurs économiques traditionnels qui peuvent générer des co-bénéfices pour la biodiversité ou utiliser les services issus de la biodiversité comme éléments de solution. Les annexes portent sur des secteurs spécifiques et comprennent des exemples de cas concrets.

**BIODIVERSITÉ** = diversité biologique = diversité génétique au sein de chaque espèce + diversité entre les espèces + diversité des écosystèmes. C'est un terme qui utilise des concepts formalisés et quantifiables et qui désigne « la nature ».

**ÉCOSYSTÈME** = complexe dynamique formé de communautés de plantes, d'animaux et de micro-organismes et de leur environnement non vivant qui, par leur interaction, forment une unité fonctionnelle ([Convention sur la diversité biologique](#)).

**SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES** = les bénéfices que les sociétés humaines tirent des écosystèmes ([IPBES](#)).



## La biodiversité fournit des services aux sociétés humaines

- ▶ **Nous comptons sur la nature** pour nous fournir de la nourriture, de l'eau et des matériaux de base, réguler notre climat, maintenir les cycles des nutriments et la production d'oxygène, et contribuer à la santé et au bien-être des humains. On parle de services écosystémiques.
- ▶ **La nature est un actif**, au même titre que le capital produit et le capital humain. Plus de la moitié du PIB mondial est généré par des industries qui dépendent de la nature et de ses services.
- ▶ **Les paysages naturels et artificiels fournissent des services écosystémiques.** Certains paysages ont de fait été créés pour maximiser certains services écosystémiques (agriculture, réservoirs hydroélectriques, étangs à poissons, ...), souvent au détriment d'autres services (par exemple, des services de régulation tels que le contrôle de l'érosion ou l'infiltration de l'eau auparavant assurés par l'écosystème d'origine, ou des services culturels associés aux loisirs ou aux valeurs esthétiques d'un lieu).
- ▶ **La diversité de la nature fonctionne comme une assurance** en augmentant la résilience de la nature aux chocs. Les zones protégées (par exemple, les réseaux Natura 2000 et Emerald) maintiennent des niveaux essentiels de biodiversité et assurent un potentiel de restauration des zones dégradées.
- ▶ **Le changement climatique et la biodiversité sont les deux faces d'une même médaille.** Les écosystèmes contribuent à l'absorption du carbone et ont un potentiel de réduction des risques de catastrophes. Inversement, le changement climatique affecte la biodiversité avec des conséquences considérables et souvent méconnues.
- ▶ **La perte de biodiversité** est due au changement d'affectation des terres, à la fragmentation et à l'isolement des écosystèmes, à la surexploitation et à la récolte destructrice, à la pollution par les nutriments, les produits chimiques, les plastiques et les déchets, au changement climatique et aux espèces envahissantes ([IPBES 2019](#)).
- ▶ **La restauration de la nature est de plus en plus importante** pour améliorer la santé et la résilience de notre planète. Les secteurs économiques peuvent (et doivent) jouer un rôle dans la réparation des dommages réalisés dans le passé et la restauration des cycles naturels (voir [UNEP 2021](#)).



## Comment coopérer avec la nature ?

Plusieurs approches, qui se chevauchent considérablement et dont les noms varient, ont fait leurs preuves :

### Infrastructures vertes (et bleues)

[Les infrastructures vertes](#) sont formés par des réseaux stratégiquement planifiés de zones naturelles et semi-naturelles conçues et gérées pour fournir une série de services écosystémiques tels que le contrôle de l'érosion, le stockage de l'eau, l'amélioration de la qualité de l'air, l'espace pour les loisirs, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ce dernier, et bien sûr l'amélioration de la biodiversité.

Les infrastructures vertes visent à assurer la connectivité écologique entre les zones naturelles dans les paysages urbains et gravement perturbés. Une infrastructure verte peut être un mélange de zones naturelles et d'activités humaines, mais est spécifiquement conçue et gérée pour assurer la connectivité écologique. Les activités humaines ne doivent pas interférer avec cet objectif. Les corridors écologiques peuvent assurer des aires de repos, comme par exemple un groupe d'arbres pour les oiseaux ; des éléments assurant des trajectoires linéaires comme des haies ou des cours d'eau ; ou des lieux de passage créés par l'homme comme par exemple les échelles à poissons sur les rivières, ou les éco-ponts sur les autoroutes. La restauration et l'amélioration de la biodiversité sont plus efficaces lorsqu'elles s'intègrent dans un réseau connecté de zones naturelles et semi-naturelles à l'échelle du paysage. (Pour en savoir plus: [EU ENV](#); [USAID 2017](#); [UICN 2020](#)).

### Les solutions fondées sur la nature

Les solutions fondées sur la nature sont des actions visant à protéger, gérer durablement ou restaurer les écosystèmes naturels, tout en répondant aux défis sociétaux que sont le changement climatique, la santé humaine, la sécurité alimentaire et hydrique, et la réduction des risques de catastrophe, en fournissant simultanément des avantages en termes de bien-être humain et de biodiversité ([Banque mondiale](#)). Des estimations suggèrent que les solutions fondées sur la nature peuvent fournir 37 % des efforts d'atténuation du changement climatique nécessaires jusqu'en 2030 pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris (IPBES).

Les solutions fondées sur la nature peuvent (i) **remplacer**, (ii) **compléter** ou (iii) **protéger** les infrastructures traditionnelles "grises" par des processus naturels. Par exemple, dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au climat :



- ▶ La restauration d'un récif corallien ou de dunes côtières peut **remplacer** les constructions traditionnelles de brise-lames pour la protection des côtes ; la restauration des plaines d'inondation de rivières pour le stockage des eaux de crue peut remplacer les digues de rivières ;
- ▶ La restauration de la végétation dans un bassin versant en amont **complète** les travaux d'exploitation de barrages ou de protection de routes, en régulant les flux d'eau (contrôle des inondations) et en réduisant l'érosion du sol ;
- ▶ La plantation/restauration de mangroves **protège** une zone côtière contre l'érosion, l'intrusion d'eau salée et l'élévation du niveau de la mer (*voir le cas de l'[Indonésie](#)*).

Les infrastructures grises sont généralement rigides et résistantes, et non résilientes. Elles peuvent être soit insuffisantes, par exemple en cas d'élévation du niveau de la mer plus rapide que prévu, soit surdimensionnées et alors trop coûteuses. Les solutions fondées sur la nature sont plus flexibles et résilientes face à un avenir imprévisible et **présentent généralement des avantages pour les communautés, l'économie et la biodiversité**. Elles représentent donc des solutions dites « sans regrets ». L'ingénierie hybride est une combinaison d'approches fondées sur la nature et d'approches grises (c'est-à-dire : favorisant les solutions vertes lorsque c'est possible, grises lorsque c'est strictement nécessaire). Les exemples sont nombreux (*pour en savoir plus : [BID 2020](#); [AEE 2021](#); [PNUE 2019](#); [ROE 2019](#)*).

### Le paiement des services écosystémiques

L'idée qui sous-tend le paiement des services écosystémiques (PSE) est qu'une **incitation financière peut empêcher la surexploitation ou la conversion d'un écosystème**. Le PSE est un outil économique pour la conservation de la nature. L'approche est que les bénéficiaires d'un service écosystémique effectuent des paiements aux fournisseurs de ce service. Voici quelques exemples de mécanismes de PSE :

- ▶ **Crédits carbone** échangés au niveau international : réduction des émissions de gaz à effet de serre par la conservation et/ou la restauration de la nature afin de compenser les émissions produites ailleurs ;
- ▶ **Protection des bassins versants** pour l'approvisionnement en eau, dans le cadre de laquelle les consommateurs d'eau (par exemple les compagnies d'eau ou d'hydroélectricité) paient les propriétaires fonciers en amont pour maintenir un écosystème garantissant l'approvisionnement en eau ;
- ▶ **Protection de la biodiversité et des paysages** : généralement initiée par les gouvernements qui paient les propriétaires fonciers pour la protection. Des ONG intermédiaires sont souvent impliquées.

Un mécanisme de PSE nécessite souvent un long processus de négociation : le rôle des intermédiaires et la participation des parties prenantes sont essentiels à sa réussite. (*Pour en savoir plus : [CIFOR 2014](#); [EU Science for Environment Policy](#)*).

### Finance verte

**Tout le potentiel du secteur privé doit être utilisé pour une transition verte.** Afin de créer un effet de levier pour le secteur privé dans le cadre de la transition verte et d'éviter l'éco-blanchiment (greenwashing), il faut disposer d'un "financement vert" certifié. La [taxonomie de l'UE](#) établit une liste d'activités économiques écologiquement durables par secteur. Elle est basée sur une approche de "bénéfice net pour l'environnement", allant ainsi au-delà de l'approche "ne pas nuire". La taxonomie de l'UE fournit un cadre juridique et un langage commun, créant ainsi une sécurité pour les investisseurs. (*Voir : [Boussole taxonomique de l'UE](#)*).

**Les assurances** peuvent jouer un rôle d'intermédiaire. Les écosystèmes tels que les récifs coralliens, les dunes et les forêts peuvent protéger les communautés côtières des forces de la nature. La restauration de ces écosystèmes après une catastrophe naturelle est coûteuse pour les communautés locales. Le transfert de ces coûts au marché par le biais d'une police d'assurance réduit la charge sur les autorités locales et constitue un moyen rentable de mettre en œuvre une réponse post-catastrophe (*voir : cas dans la note sur la RRC*).

## Approches paysagères

Une approche sectorielle de la gestion des sols peut s'avérer insuffisante pour répondre à différentes priorités en même temps, telles que la réduction de la pauvreté, la conservation de la biodiversité et la production alimentaire. Les approches intégrées du paysage fournissent un cadre permettant **d'équilibrer les sollicitations et d'intégrer les politiques relatives aux multiples utilisations des terres dans une zone donnée.**

Un paysage multifonctionnel est lié à différentes parties prenantes, dont les intérêts peuvent être opposés, ce qui crée des perceptions différentes de la réussite d'une approche paysagère. **En consultation avec les acteurs et les parties prenantes** d'une zone donnée, un objectif à long terme et des objectifs à court terme sont convenus. **Différentes voies alternatives peuvent exister pour atteindre les objectifs.**

**Les solutions visant la durabilité doivent être définies conjointement.** Une première étape consiste à se mettre d'accord sur la direction souhaitée du changement. Les [objectifs de développement durable](#) peuvent être une source d'inspiration pour la définition d'indicateurs de durabilité. Une approche sur mesure est nécessaire pour chaque situation. La théorie de la résilience le préconise : **apprenons à nous frayer un chemin vers un avenir durable !**

**La gestion communautaire des ressources naturelles** ([GCRN](#)) est étroitement liée à l'approche paysagère. (Pour en savoir plus : [The Little Sustainable Landscapes Book](#) et [Sayer et al 2014](#)).

## Instruments de planification formalisés et évaluation environnementale stratégique (EES)

**La planification sectorielle** porte sur la définition des modalités de mise en œuvre des priorités nationales de développement dans un secteur donné. Elle peut définir le bouquet énergétique d'un pays, les modalités de transport, le modèle de développement urbain, les priorités en matière d'allocation d'eau, etc. Une EES peut identifier les mécanismes (moteurs de changement) dans le secteur qui peuvent avoir des effets négatifs sur la biodiversité et mettre en évidence les opportunités de bénéfices nets pour la biodiversité le plus tôt possible, lorsque d'autres options de développement sont encore possibles.

**L'aménagement du territoire** traite des demandes concurrentes pour un espace et des ressources limités et vise à optimiser leur utilisation. L'EES peut éclairer l'aménagement du territoire sur les opportunités et les contraintes du développement régional en s'appuyant sur un inventaire (participatif) de la biodiversité et des services écosystémiques et sur leur statut (par exemple, sous-exploitation ou surexploitation).

**La planification de la gestion des bassins hydrographiques** peut être considérée comme une forme particulière d'aménagement du territoire, organisant les intérêts liés à la terre et à l'eau dans un bassin hydrographique défini.

Une EES facilite la réflexion en termes de **voies alternatives de développement**, créant la possibilité de comparer des alternatives avec des objectifs similaires, tout en assurant une meilleure prise en compte des vulnérabilités climatiques et des autres risques naturels. Les **EES forment un outil juridiquement intégré** permettant d'appliquer une approche paysagère. (Pour en savoir plus : [L'EES dans la coopération au développement de l'UE](#) ; [IAIA FasTips](#)).

## Comment créer un environnement propice à une coopération avec la nature ?

### Intégrer la biodiversité et les services écosystémiques dans les politiques, la législation et les réglementations

- ▶ Intégrer la biodiversité dans les engagements politiques avec de multiples objectifs liés (par exemple, la planification du développement national, les engagements relatifs au climat et à la réduction des risques de catastrophe, les plans d'infrastructure).
- ▶ Traduire les engagements politiques liés à la biodiversité en lois et règlements qui régissent la mise en œuvre sur le terrain.
- ▶ Rechercher les possibilités d'utiliser les mécanismes de coordination existants entre les différents ministères (par exemple, les ministères de l'environnement, des finances, de la planification, les ministères sectoriels) afin d'assurer des approches durables vis-à-vis de la biodiversité et que leurs objectifs soient harmonisés.
- ▶ Intégrer la biodiversité dans les processus de planification des infrastructures et de passation des marchés afin que les acteurs en aval construisent une expertise permettant de remporter des contrats et que leurs activités soient alignées avec les objectifs de biodiversité.



## Compétences, méthodologies, outils et capacités

- ▶ Développer les compétences techniques et les capacités sur les approches de travail avec la nature (infrastructures vertes, solutions fondées sur la nature, paiement des services écosystémiques, etc.)
- ▶ Soutenir les systèmes de formation en intégrant la biodiversité dans l'enseignement professionnel et les programmes scolaires (par exemple, l'enseignement et la formation techniques et professionnels, l'ingénierie) afin de doter les futurs développeurs de projets et ingénieurs de compétences vertes pertinentes.
- ▶ Développer les analyses de rentabilité afin de créer une demande pour des produits commerciaux soutenant le financement de la biodiversité.

## Institutions financières

- ▶ Déployer des instruments financiers mixtes réduisant les risques des projets favorables à la biodiversité (par exemple, souscription de risques, capital de première perte, fourniture de garanties et assistance technique), avec le soutien de pays donateurs.
- ▶ Déployer des instruments financiers innovants tels que les obligations vertes, les crédits de biodiversité ou les échanges dette-nature afin de mobiliser des capitaux pour préserver les écosystèmes.
- ▶ Soutenir les institutions financières locales pendant qu'elles établissent un historique et une compréhension commune de la finance positive pour la biodiversité, renforcent leurs systèmes internes de gestion et de suivi-évaluation (en particulier, suivi des caractéristiques et état de la biodiversité) et intègrent les risques et les opportunités liés à la biodiversité dans leur processus d'investissement.

(Pour en savoir plus : [OCDE 2018](#); [BID, 2019](#); [CBD 2020](#)).

## Informations complémentaires et appui



Ce document est complété par des annexes qui fournissent des orientations sectorielles sur comment coopérer avec la nature, et comprennent des exemples de cas pratiques:

- ▶ [Coopérer avec la nature dans le secteur de l'eau \(gestion\)](#)
- ▶ [Coopérer avec la nature dans les villes](#)
- ▶ [Coopérer avec la nature dans la réduction des risques de catastrophes](#)
- ▶ [Coopérer avec la nature dans le secteur des transports](#)
- ▶ [Coopérer avec la nature dans le secteur forestier](#)
- ▶ [Coopérer avec la nature dans l'agriculture et l'élevage](#)
- ▶ [Coopérer avec la nature dans le secteur des énergies renouvelables](#)

Tous les documents sont disponibles sur capacity4dev (groupe public : [Environment, Climate Change and Green Economy](#))

Contactez la facilité d'intégration des questions environnementales et climatiques:

[INTPA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu](mailto:INTPA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu) | [MENA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu](mailto:MENA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu) | [ENEST-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu](mailto:ENEST-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu)